

15^e Prix des Jeunes Talents de la vfg
Règlement pour l'inscription et la participation

Les procédures décrites ci-après sont impératives. Les organisateurs prient tous les participants de veiller à respecter ce règlement dans les moindres détails pour éviter les pertes de temps dans la finalisation des dossiers.

Seront refusés tous les travaux présentés parallèlement à ewz.selection, ou ayant déjà été exposés dans ce cadre, ainsi que les travaux déjà récompensés dans d'autres concours de photographie nationaux et internationaux.

Seuls les dossiers complets seront soumis au jury. La check-list jointe vous aidera à finaliser votre dossier selon le règlement. Merci.

A. Conditions

A1. Participant(e)s

Peuvent participer au Prix des Jeunes Talents de la vfg, les jeunes photographes domicilié(e)s en Suisse, en formation et/ou exerçant depuis moins de 3 ans une activité professionnelle de photographe (indépendamment de leur formation - école, apprentissage ou autodidacte). La limite d'âge est 39 ans au moment de la remise du dossier.

A2. Travaux admis

Vous ne pouvez soumettre que vos propres travaux, publiés ou non, sous forme de séries de 3 à 8 photos en noir et blanc ou en couleur, analogues ou numériques, retravaillées le cas échéant. Le jury attend des impressions (non collées sur un support) sur papier photo, jet d'encre ou laser, dont le format ne doit pas dépasser 30x40 cm. Chaque participant peut soumettre 2 séries maximum, sur les thèmes de son choix.

A3. Délai de soumission des dossiers

Le dossier doit être envoyé à l'adresse ci-après d'ici le 31 janvier 2011 (cachet de la poste faisant foi) sous une enveloppe qui pourra servir au renvoi.
Pour les envois depuis l'étranger, le délai est fixé au 22 janvier 2011 (cachet postal faisant foi).

A4. Adresse

Les dossiers sont à envoyer à l'adresse postale (et non de la case postale !) suivante :

**vfg association des créateurs photographes
Prix des Jeunes Talents c/o
F+F, Schule für Kunst und Mediendesign
Flurstrasse 89
8047 Zurich**

Attention: en plus de l'inscription par écrit, il fut aussi vous inscrire online:
www.vfgonline/nachwuchsförderpreis

A5. Frais d'inscription

Les frais d'inscription pour chaque série (de 3 à 8 photos) envoyée s'élèvent à **CHF 40.-**. Votre travail n'est transmis au jury que lorsque le versement a été effectué. Ce montant doit être versé d'ici le 25 janvier 2011 sur le compte suivant: **vfg, Prix des Jeunes Talents, case postale 1269, 8021 Zurich / CP 87-400513-4**

A6. Prix

Le Prix des Jeunes Talents de la vfg est doté de 5000 francs suisses (Keystone) et le jury dispose également de prix pécuniaires et en nature supplémentaires.

A7. Exposition des travaux primés

Les œuvres primées seront présentées à Zurich, Bale et Genève, ainsi que sur Internet. Les noms des photographes récompensés seront communiqués à la presse et au public lors du vernissage de l'exposition et les prix seront remis à cette occasion. Un catalogue d'exposition sera également édité. Le calendrier sera communiqué ultérieurement.

A8. Réexpédition des travaux

Les travaux non primés seront renvoyés aux participants par courrier postal. Les photographes pourront récupérer leurs oeuvres primées après la dernière exposition à Genève.

A9. Droits d'auteur

En participant, les auteurs autorisent la vfg à reproduire et à publier (presse, catalogue, matériel publipromotionnel, site Internet) en partie ou en totalité les travaux primés, dans la forme soumise, dans le cadre du Prix des Jeunes Talents. Dans le cadre du concours, la vfg peut partager ces droits avec les sponsors. Au-delà, les droits sont réservés aux auteurs et toute autre utilisation nécessite leur accord.

A10. Responsabilité

Les participants prennent part au concours à leurs propres risques. La vfg décline toute responsabilité en cas de perte des œuvres ou de dommages. En apposant leur signature sur le talon d'inscription, les participants acceptent le règlement du concours, confirment être l'auteur des travaux soumis et en disposer des droits. Il incombe aux participants de présenter les autorisations nécessaires (droits de la personnalité etc.) pour le concours et l'exposition.

A11. Décision du jury/Correspondance/For juridique

Le choix du jury est inattaquable et tout recours juridique est exclu. Le concours ne donnera lieu à aucune correspondance. Les dispositions du concours sont soumises au droit suisse. Les parties chercheront conciliation en cas de différends. Pour tout autre procès, le for juridique est Zurich.

B. Les éléments du dossier d'inscription

L'inscription sous-entend pour chaque travail soumis les éléments et conditions cités de B1 à B6.

B1. Talon d'inscription/Affranchissement retour/Etiquette avec adresse de retour (> dans une enveloppe C4)

Veillez compléter le talon en capitales et le signer. Glissez-le dans une enveloppe distincte avec le cédérom des fichiers numériques, la description du concept sur feuille A4, des timbres pour le renvoi et une étiquette portant votre adresse.

B2. La description du concept (> dans l'enveloppe C4)

Décrivez le contenu de votre travail sous forme de concept – les motivations, l'approche, votre point de vue, votre idée, votre message etc. Ce texte doit être écrit à l'ordinateur sur feuille A4, comporter le titre du travail et un texte de 1800 signes max. (compté avec espacements).

Attention : pas de nom, adresse ni autre signe distinctif sur ce concept !

Enregistrez le fichier de ce concept (sous Word, TextEdit etc.) sur le cédérom de votre dossier (voir B4) sous un nom de type concept.doc, concept.txt etc. Le document électronique commencera par les 5 lignes suivantes :

(ligne 1:) prénom, nom

(ligne 2:) rue, n°

(ligne 3:) code postal, ville

(ligne 4 – uniquement pour envoi/renvoi étranger : pays)

puis le titre et ensuite le texte < 1800 signes

B3. Le plan d'exposition (> dans l'enveloppe C4)

Joignez aussi sur feuille A4 un croquis à l'échelle de la présentation souhaitée en cas d'exposition des œuvres. Numérotez sur le croquis les photos de la même manière que sur les fichiers numériques et au dos des clichés.

Attention : les photos exposées ne doivent pas avoir plus de 100 cm de côté.

B4. Envoi des photos pour le jury (> envoi dans une enveloppe adéquate)

- Envoyez-nous les tirages (sans support) en format 30 x 40 cm max. dans une enveloppe pouvant être réutilisée pour leur réexpédition.
- Les photos ne doivent comporter aucun nom – ni devant ni au dos. – Les photos doivent être numérotées au dos dans l'ordre de la vision, de gauche à droite (1 – 3, 1 – 4 etc. jusqu'à 1 – 8)
- Chaque série de photos soumise doit être envoyée dans un colis distinct.

B5. Soumission des fichiers numériques sur CD (> dans l'enveloppe C4)

En plus des tirages, nous avons besoin des données numériques sur CD (pour Mac et Windows) des travaux en format TIF/TIFF, 300 dpi, 8 bits, sRGB, sans calque ni masque.

Les fichiers numériques doivent comporter votre nom de famille et le numéro figurant au dos des photos (exemple : nom_01, nom_02 etc.).

Le côté le plus long ne doit pas dépasser 2710 pixels. Veuillez mettre vos nom/prénom/titre d'oeuvre sur chaque CD (sur le disque lui-même comme sur la pochette).

En plus nous avons besoin des images dans un fichier portant votre nom et le titre de votre travail avec les résolutions et formats suivants et dénommés (en allemand) comme les exemples:

einzelbild_1.jpg, einzelbild_2.jpg...> hauteur de l'image 392 pixel, 72 dpi
par exemple: format horizontal 593 x 392 pixel, format vertical 262 x 392 pixel, format carré 392 x 392 pixel

vorschaubild_1.jpg, vorschau bild_2.jpg...> cadrage carré 80 x80 pixel, 72 dpi

indexbild.jpg > 1 image de la série, cadrage carré, 176 x 176 pixel, 72 dpi

Notez bien que pour l'exposition vos tirages doivent présenter une résolution de 200 – 400 dpi avec un mètre maximum de côté. Travaillez donc vos photos dès le début dans le format désiré et reformatez en conséquence pour le CD. Si vous ne procédez pas ainsi, vous devrez éventuellement refaire les scans et les retouches pour obtenir une qualité suffisante. Les fichiers transmis serviront à la publication sur Internet et pour le catalogue. Ce sont donc des fichiers définitifs.

B6. Délai d'envoi

Le délai de soumission des travaux est fixé au 31 janvier 2011 ; pour ceux arrivant de l'étranger, au 22 janvier 2011 (cachet de la poste faisant foi).

Bonne chance !

Zurich, novembre 2010

vfg association des créateurs photographes

vfg prix des jeunes talen

15° Prix des Jeunes Talents de la vfg - Formulaire de participation

(remplir et envoyer 1 formulaire par série de 3-8 photos !)

Nom

Prénom

Rue

Code postal/Ville

Date de naissance

Téléphone

Mobile

email

Site web

Ecole

Année de formation

Place d'apprentissage

Année d'apprentissage

Obtention du diplôme

Où/Quand

Titre de l'œuvre

Nombre de photos de la série

Formats (dimensions ext.) des photos à exposer le cas échéant (avec cadre)

J'ai lu et compris le règlement du 15° Prix des Jeunes Talents de la vfg et l'accepte dans tous ses points. Je confirme être l'auteur des clichés soumis à ce concours en mon nom et détenir pour toutes les personnes et lieux reconnaissables sur les différentes photos tous les droits nécessaires à la publication. Je n'ai pas soumis de travaux parallèlement soumis à ewz.selection ou déjà exposés dans ce cadre, ni de travaux primés dans des concours nationaux et internationaux.

Lieu, date et signature

**Check-list pour un dossier bien complet
en vue de la participation au 15e Prix des Jeunes Talents de la vfg**

- Formulaire rempli et signé**
- Concept écrit et imprimé sans nom ni adresse**
- Photos retouchées et formatées en TIF/TIFF, 300 dpi, 8 bits, sRGB, sans calque ni masque, taille max. 2710 pixels**
- Tous les fichiers numériques numérotés comme requis, enregistrés sur un CD avec le concept sur document texte comportant nom et adresse**
- Nom, prénom, titre de l'œuvre sur le CD**
- Série de 1 à 8 tirages en 30 x 40 cm max., avec numérotation au dos (pour expo de gauche à droite)**
- Croquis de la présentation en exposition (garder une copie pour votre propre doc.)**
- Etiquette de renvoi avec votre adresse et suffisamment de timbres pour la réexpédition**
- Colis bien adressé à**
 - vfg association des créateurs photographes
 - Prix des Jeunes Talents c/o
 - F+F, Schule für Kunst und Mediendesign
 - Flurstrasse 89
 - 8047 Zurich
- Enveloppe C4 avec**
 - formulaire de participation
 - concept sur feuille A4
 - croquis expo
 - CD avec nom, comportant les fichiers du concept et des photos
- Frais d'inscription réglés**
 - envoyer dans les délais tout le dossier, avec photos et enveloppe C4 (pas de pochette transparente) complète.